

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-654/SG/FP accordant une concession de passage aller aux filles d'une institutrice du Cadre métropolitain.

n° 70-654/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
5 juin 1970

Numéro JO
n° 12 du 25/06/1970

Date du numéro
25 juin 1970

TEXTE INTÉGRAL

Une concession de passage par voie aérienne est accordée à Mlle Nassime alias Housay Ava, née le 25 juillet 1946, et à Mlle Shamine Ava, née le 16 septembre 1947, filles de Mme Houssaine Mahaboubounissa, institutrice, 2e échelon (indice net 245, groupe III), du Cadre métropolitain (département de la Réunion) en service à l'Enseignement (Ministère de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse). Une réquisition de passage par voie aérienne en classe touriste Djibouti-Madras, via Aden-Bombay, est délivrée à Mme Houssaine au profit de ses filles : Mile Nassime alias Housny Ava (plein tarif) ; Mlle Shamine Ava, étudiante (tarif scolaire 75 %). Les dépenses afférentes à la présente décision sont imputable au budget local.